



## SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, tenue à la bibliothèque le dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour de mars, deux mille vingt-six (2026), à 19 heures.

Sont présents à la réunion :

Représentantes et représentants des parents :	CHAREST, Alexandre ST-LAURENT, Marie-Stéphanie (en visio-conférence) GAGNON, Caroline CHARETTE, Cynthia LECLERC, Eve-Lyne
Représentante et représentants du personnel enseignant :	PLANTE, Marie-Ève POIRIER, Nadia FERGUSON, Kevin
Représentante du personnel de soutien :	LÉVESQUE, Stéphanie
Représentant des professionnels :	LANGLOIS, Catherine
Représentant des élèves :	DESJARDINS, Félix (président) BÉLANGER, Rosalie (vice-présidente)
Direction de l'école :	JEAN, Anny (direction) HUDON, Caroline (direction adjointe) QUIMPER, Chantal (direction adjointe)

Absences motivées :

Myriam Goulet, Claudia Maltais

Absences non motivées :

CE.2026.03.18.01	<p><b>1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b></p> <p>Comme M<sup>me</sup> Myriam Goulet est absente, M. Alexandre Charest présidera la rencontre. Il confirme qu'il y a quorum.</p>
CE. 2026.03.18.02	<p><b>2. NOMINATION D'UN GARDIEN DU TEMPS</b></p> <p>Il est décidé de ne pas nommer de gardien du temps, comme la gestion du temps se déroule bien.</p>
CE. 2026.03.18.03	<p><b>3. LECTURE ET ADOPTION DE LA PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Proposé par : M<sup>me</sup> Catherine Langlois</p> <p>Appuyé de : M<sup>me</sup> Nadia Poirier</p> <p>Note : Deux sujets sont ajoutés au point <i>Divers</i> de l'ordre du jour, soit le changement de la composition du CÉ pour 2026 et la cafétéria. IL est aussi suggéré de laisser le point <i>Divers</i> ouvert.</p>
CE. 2026.03.18.04	<p><b>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JANVIER 2026</b></p> <p>Proposé par : M<sup>me</sup> Stéphanie Lévesque</p> <p>Appuyé de : M. Kevin Ferguson</p> <p>Note : Une coquille est signalée dans le procès-verbal de la dernière rencontre : le mot « <i>début</i> » a été utilisé par erreur et doit être remplacé par le mot « <i>depuis</i> ».</p>
CE. 2026.03.18.05	<p><b>5. PAROLE AUX DIVERS REPRÉSENTANTS</b></p> <p><u>5.1 Mot de la présidence</u></p> <p>La présidence n'a aucun commentaire</p> <p><u>5.2 Public</u></p> <p>Aucun</p>

### 5.3 Représentant des élèves

Félix Desjardins mentionne que le congé de la relâche a été bénéfique. Le retour en classe se fait cependant de façon intensive avec la reprise des examens.

Il mentionne également la déception des élèves face à l'interruption du service de cafétéria.

Quant à elle, Rosalie Bélanger souligne que les médias font état d'une montée du masculinisme dans les écoles et indiquent que cette réalité est également présente dans leur établissement. Elle juge important d'en parler et de dénoncer ces situations, notant une diminution du respect en général et un impact sur le climat scolaire.

M. Charest demande si cette situation est connue du personnel de l'école. M<sup>me</sup> Jean confirme que la situation est connue et suivie. Des interventions sont effectuées par des intervenants sociaux. Elle précise que l'augmentation des dénonciations entraîne une augmentation des interventions.

La direction ajoute que, lors de la dernière journée pédagogique, une activité de sensibilisation a été réalisée auprès des enseignants au sujet des microagressions. De plus, une vidéo de sensibilisation sera diffusée en classe auprès des élèves le 23 mars prochain.

### 5.4 Trésorerie

Rien à signaler. Il est toutefois suggéré d'envoyer le bon de remboursement aux membres avant chaque rencontre.

### 5.5 Rep. Comité de parents

La dernière réunion du comité de parents s'est tenue le 17 mars dernier et comptait la présence de trois invités.

Les sujets abordés concernaient la sécurité de l'information ainsi que la consultation portant sur la modification du tarif du transport scolaire. Deux scénarios ont été présentés et seront analysés par le comité.

Une révision de la procédure d'élection a également été discutée. Il est prévu que le deuxième tour de l'élection soit ouvert aux membres des conseils d'établissement de l'ensemble du centre de services scolaire.

Des parents ont soulevé des questionnements concernant la participation de chaque école au programme *Parcours parents*. Il est mentionné que l'école n'a pas participé à ce programme.

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 21 avril.

### 5.6 Rep. Personnel enseignant

Un retour est fait sur le défi PH par M. Kevin Ferguson, qui a été très apprécié par l'ensemble du personnel et des élèves. À la blague, il mentionne toutefois être en désaccord avec le fait que la partie de hockey accordait quatre points dans le cadre du défi.

Il confirme aussi que finalement le vestiaire des hommes devant le gymnase B-107 ne dispose pas de douches séparées.

Il poursuit ensuite en parlant de la Semaine de la déficience intellectuelle. M<sup>me</sup> Marie-Ève Plante prend le relais sur ce sujet en mentionnant que dans le cadre de cette semaine, des présentations d'élèves ont été faites afin de les mettre en valeur au moyen d'affiches et de diffusions sur les écrans de télévision de l'école. M<sup>me</sup> Plante poursuit en soulignant que ces jeunes sont aussi bien intégrés par les autres élèves aux activités étudiantes de la semaine. Une seule intervention liée à une situation de discrimination a été nécessaire.

Les activités à venir pour la fin de la semaine comprennent le *Parcours adapté* le jeudi ainsi que la journée des *bas dépareillés* le vendredi. Étant donné le caractère permanent de la déficience intellectuelle, il est souhaité que la sensibilisation par affichage soit maintenue de façon permanente dans l'école.

M<sup>me</sup> Nadia Poirier prend ensuite la parole pour souligner la tenue de la 9<sup>e</sup> rencontre *Sors de ta bulle*, qui aura lieu les 24 et 25 avril prochains au Manoir Montmorency. (*Sors de ta bulle est un événement de sensibilisation et de réflexion visant à favoriser l'ouverture, le dialogue et le mieux-vivre ensemble chez les élèves.*) Plusieurs élèves participeront à cet événement, en compagnie de M<sup>me</sup> Pénélope Pelletier, enseignante en orthopédagogie, et se disent très heureux d'y prendre part à nouveau cette année.

M<sup>me</sup> Poirier poursuit en mentionnant que sa tournée de sensibilisation au tri des matières résiduelles se poursuit auprès des classes de 3<sup>e</sup> secondaire et des classes d'accueil. L'activité *On gère nos matières* sera mise en place, et le concours *Qui gère le mieux ses matières ?* aura lieu ce vendredi.

Elle s'informe ensuite de l'état des travaux de décapage des pentes, qui avaient été amorcés puis interrompus. La direction précise que les travaux occasionnaient trop de poussière et qu'ils seront complétés au cours de l'été. Les pentes seront peintes en bleu.

Enfin, M<sup>me</sup> Poirier formule une demande de commandite de la part de l'école pour la journée *Vers l'Action – Soutien climatique*, pour une troisième année consécutive. Elle demande que l'école double la contribution du commerce *Le Rêve du bébé*, soit un montant de 10 \$. M<sup>me</sup> Anny Jean a signé la lettre de demande devant tous les membres du conseil d'établissement et la commandite a été approuvée au point 7.1.

#### 5.7 Rep. Personnel professionnel

M<sup>me</sup> Catherine Langlois fait un retour sur les activités du mois de février, notamment la Semaine de la persévérance scolaire. Elle mentionne que 32 élèves ont été récompensés lors de la tournée des Journées de la persévérance scolaire, présentée par Desjardins.

La *Roue de la persévérance* a également connu un grand succès : environ 800 élèves y ont participé grâce aux billets remis par leurs enseignants.

Concernant le Défi PH, M<sup>me</sup> Langlois souligne l'excellent travail de l'équipe d'éducation physique pour l'organisation. Elle mentionne qu'une foule record a été atteinte lors de la dernière activité du vendredi, soit la partie de hockey sur glace tenue au Colisée, ce qui démontre que le sentiment d'appartenance chez les élèves est de plus en plus présent.

Toujours pour le mois de février, l'activité *Secondaire en spectacle* a eu lieu. Deux élèves de l'école ont remporté leur place pour participer à la finale régionale, et l'équipe d'animation s'est également démarquée en remportant un prix.

M<sup>me</sup> Langlois aborde ensuite les activités du mois de mars. Elle revient sur la Semaine de la déficience intellectuelle et mentionne les activités de sensibilisation au racisme, incluant un kiosque présenté par l'organisme AIBSL, la signature de la bannière du RSEQ visant à sensibiliser au racisme dans le milieu sportif, ainsi que la diffusion prochaine d'une vidéo sur les microagressions, prévue le 23 mars auprès des élèves.

	<p>Elle termine en parlant des activités des finissants. LA vente des billets pour le bal et la cérémonie aura lieu au début du mois d’avril et la date pour l’activité I.M.P.A.C.T. a été confirmé pour le 10 juin.</p> <p><u>5.8 Rep. Personnel de soutien</u></p> <p>M<sup>me</sup> Stéphanie Lévesque mentionne que les techniciens en organisation scolaire (TOS) travaillent actuellement sur le demi-gel de l’horaire du mois de mai, le gel de l’horaire du mois de juin ainsi que sur l’élaboration des tâches des enseignants pour la prochaine année scolaire.</p> <p>Elle souligne également la mise en place de SharePoint pour l’école, qui entraîne des changements dans les façons de travailler du personnel administratif.</p>
<p><b>CE. 2026.03.18.06</b></p>	<p><b>6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION</b></p>
	<p><u>6.1 Consultation – Détermination du nombre de membres siégeant au CÉ</u></p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean confirme qu’il n’y aura pas de changement dans la composition du conseil d’établissement pour l’année scolaire 2026-2027.</p> <p><u>6.2 Règles de passage</u></p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean mentionne que les changements importants ont été fait l’année dernière et que ceux-ci seront conservés pour les prochaines années. Ces changements touchaient en majeur partie les élèves provenant du 1er cycle du secondaire, en lien avec les notes de passage et le nombre d’unités requises.</p> <p>Auparavant, les élèves devaient avoir réussi deux matières sur trois dans les matières de base pour accéder au secondaire 3. Une analyse individuelle de dossier était alors effectuée à partir d’une impression des résultats de chaque élève, et un « déboulage » pouvait être accordé, permettant à un élève de passer au niveau supérieur malgré un échec, notamment en français. Cette pratique n’est désormais plus en vigueur.</p> <p>Les nouvelles exigences sont présentées dans un tableau contenu dans un document disponible sur le site du Centre de services scolaire des Phares (CSSDP).</p> <p>La direction précise que ces nouvelles exigences sont directement liées au projet éducatif de l’école, dont l’objectif est de permettre aux élèves d’obtenir leur diplôme d’études secondaires en cinq ans. Elles visent également à réduire le nombre d’élèves en cheminement particulier, notamment en cheminement dit « en dentelle ».</p> <p>Ce changement permettra également d’harmoniser le processus sur l’ensemble du territoire du CSSDP, d’uniformiser les pratiques et de mieux les baliser. La direction mentionne que l’ensemble des directions d’établissement du centre de services scolaire est en accord avec ce changement des règles de passage.</p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean partage que ces nouvelles règles de passage ont eu pour effet d’augmenter les inscriptions au cours d’été et que les élèves sont donc plus à niveau cette année.</p> <p>La direction ajoute que ces nouvelles règles ont pour effet que chaque matière compte, soulignant qu’il n’y a désormais plus de « petite matière ».</p> <p>M<sup>me</sup> Nadia Poirier suggère que le nombre d’unités associées à chaque matière soit affiché dans toutes les classes afin que les élèves aient accès facilement et rapidement à cette</p>

	<p>information. La direction propose plutôt d'intégrer ces informations dans l'agenda scolaire.</p> <p>M<sup>me</sup> Eve-Lyne Leclerc demande ensuite des précisions concernant une mention figurant au tableau, soit « <i>Année supplémentaire au 1er cycle du secondaire avec mesure de soutien</i> ». Elle souhaite comprendre ce que signifie précisément l'expression <i>mesure de soutien</i> dans ce contexte, puisqu'en principe tous les élèves, y compris ceux en réussite, peuvent bénéficier de mesures de soutien.</p> <p>La direction explique que, dans cette situation précise, les mesures de soutien deviennent obligatoires pour l'élève. Elle mentionne toutefois qu'elle validera cette information auprès des instances concernées et qu'un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.</p> <p><u>6.3 Frais de déplacement des membres du conseil d'établissement</u></p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean présente à tous le document à remplir pour les frais de déplacement. IL est ensuite demandé par plusieurs membres de renvoyer le document des Règles de régie interne, afin d'avoir la politique de dépense.</p> <p>M<sup>me</sup> Jean clarifie ensuite la façon dont se fera le remboursement, soit un dépôt direct fait par le Centre de services scolaire.</p>
CE. 2026.03.18.07	<b>7. PROPOSITIONS DE LA DIRECTION</b>
	<p>7.1 <u>Demandes de sorties éducatives</u></p> <p>Proposé par : M<sup>me</sup> Caroline Gagnon</p> <p>Appuyé par : M<sup>me</sup> Stéphanie Lévesque</p> <p>Note : Toutes les demandes ont été approuvées.</p>
	<p>7.2 <u>Activité de financement</u></p> <p>Proposé par : M<sup>me</sup> Caroline Gagnon</p> <p>Appuyé par : M<sup>me</sup> Stéphanie Lévesque</p> <p>Note : Inclus la demande de commandite pour journée <i>Vers l'Action – Soutien climatique</i>.</p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean mentionne qu'elle vérifiera la conformité de la vente de confitures avec la politique alimentaire du centre de services scolaire et fera un suivi au besoin.</p>
CE. 2026.03.18.08	<b>8. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT</b>
	Aucune
CE. 2026.03.18.09	<b>9. PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE</b>
	Aucune

CE. 2026.03.18.10	<b>10. DIVERS</b>
	<p>10.1 <u>Changement de la composition du CÉ</u></p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean procède à la lecture de la lettre qui lui a été remise par M. Kevin Ferguson concernant sa démission à titre de membre du conseil d'établissement.</p> <p>Cette démission est présentée comme étant stratégique, afin de permettre à M. Rémi Lavoie, actuellement substitut, de siéger à titre de membre du conseil d'établissement de l'école et ainsi de pouvoir être nommé au conseil d'administration du Centre de services scolaire.</p> <p>M. Ferguson assistera donc aux rencontres du conseil d'établissement en tant que substitut pour le reste de l'année scolaire.</p> <p>10.2 <u>Cafétéria</u></p> <p>M<sup>me</sup> Anny Jean informe le conseil de la suspension du service de cafétéria. Une lettre a été transmise aux parents le 12 mars à ce sujet.</p> <p>Elle précise qu'elle ne peut fournir davantage de détails concernant les modalités du bris de contrat entre le traiteur et le centre de services scolaire. Cette situation touche trois écoles du territoire, l'École Paul-Hubert, le CFRN et l'École du Mistral.</p> <p>Une solution alternative a déjà été proposée afin de pallier rapidement le bris de service. Des discussions sont toujours en cours, mais aucune entente n'a été officialisée à ce jour.</p> <p>M<sup>me</sup> Eve-Lyne Leclerc questionne l'impact de l'interdiction des téléphones cellulaires sur la baisse des ventes à la cafétéria, tel que rapporté par certains médias. La direction confirme que cette interdiction n'a pas eu d'impact direct sur les ventes.</p> <p>M<sup>me</sup> Leclerc suggère la mise en place d'un système de paiement par carte étudiante, dont les fonds seraient gérés par les parents, comme il se fait déjà dans certains établissements. Elle mentionne l'existence d'une plateforme offrant ce type de service. M<sup>me</sup> Jean prend en note la suggestion et s'informerait sur cette option jugée intéressante.</p> <p>10.3 <u>Présentation des portraits des enseignants</u></p> <p>M<sup>me</sup> Caroline Hudon prend quelques minutes afin de présenter les portraits des enseignants dans le cadre du projet sur les modèles signifiants.</p>
CE. 2026.03.18.11	<b>11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b> <p>Heure de fin : 20 h 26</p> <p>Proposé par : Félix Desjardins</p> <p>Appuyé de : Rosalie Bélanger</p>

La présidente  
Myriam Goulet

La directrice de l'école Paul-Hubert  
Anny Jean